



CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le jeudi, 14 décembre 2023 à 14h00
au centre culturel Schungfabrik à Tétange**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs,
l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 8 décembre 2023.

Pour le collège des bourgmestre et
échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

En séance publique

- 1. Correspondance et informations**
- 2. Politique**
 1. Démission et nomination membre commission des seniors
- 3. Contrats, conventions**
 1. Avenant convention Pro Solve Consulting
 2. Contrat de prêt Koehnen-Boeres
 3. Contrat de prêt Kirscht
 4. Convention Initiativ Liewensufank asbl (Baby-plus)
- 4. Finances**
 1. Vote du budget rectifié 2023 et budget 2024
- 5. Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux**
 1. /

En séance secrète